

XVI^è ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

CITÉ DES CONGRES-NANTES | 29 & 30 JUIN 2023

LE REPLAY INTÉGRAL DE L'ÉVÉNEMENT

*Ce qui se joue chez l'enfant
entre 0 et 3 ans.*

*Comment mieux soutenir la
parentalité à l'arrivée d'un enfant ?*

*Comment mieux accompagner
les tout-petits en danger ou
en risque de danger ?*

*Les 1000 premiers jours
mieux prévenir, mieux protéger*



ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE
EN COLLABORATION AVEC L'ODAS
ET LES PARTENAIRES DU COMITÉ DE PILOTAGE (VOIR PAGE 2)



INSCRIPTION AU REPLAY DES ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LE REPLAY des Assises c'est un accès privilégié jusqu'en mai 2024 aux vidéos de l'ensemble des travaux des Assises 2023 comme si vous y aviez assisté : **séances plénières des deux jours + 5 ateliers.**

Au total plus de 30 heures de vidéos passionnantes sur les "1000 premiers jours de l'enfant : mieux prévenir, mieux protéger". Ainsi qu'un accès à tous les documents vidéos, PDF etc. déposés sur la plateforme par les partenaires et intervenants des Assises pour compléter le programme et le partage de connaissances.

1 INSCRIT :

Nom et prénom :

Organisme :

Fonction :

Téléphone portable :

Mail avec lequel vous vous connecterez au replay (écrire très lisiblement c'est ce mail qui permettra de vous identifier) :



2 TYPE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE
Prise en charge par votre institution. Un responsable de votre institution ou chargée de formation doit valider cette inscription et indiquer les informations de facturation (voir ci-dessous).

TARIF : 350 € nets le lien de connexion individuel

INSCRIPTION PERSONNELLE
Prise en charge par vos soins à titre personnel. À régler par virement au moment de l'inscription. Possibilité de régler en deux fois par chèque sur demande.

TARIF : 300 € nets le lien de connexion individuel

SI INSCRIPTION PROFESSIONNELLE : PRECISEZ LA PERSONNE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION ET DE SA VALIDATION

NOM / PRÉNOM FONCTION

Téléphone : E-mail :

3 ADRESSE DE FACTURATION

Organisme:

Service :

Adresse:

Code postal/ville :

4 MODE DE REGLEMENT

> Inscriptions personnelles : 300 € nets

- Virement lors de l'inscription (fournir preuve de virement avec ce bulletin) sur le compte de l'Action Sociale (voir RIB)
- Chèque lors de l'inscription (fournir copie du chèque avec ce bulletin)- Possibilité d'adresser 2 chèques avec encaissement différé d'un mois pour le second.

> Structures associatives, privées ou inscriptions personnelles : 350 € nets

- Chèque lors de l'inscription (fournir copie du chèque avec ce bulletin)
- Virement lors de l'inscription (fournir preuve de virement avec ce bulletin)

> Collectivités publiques : 350 € nets

- Virement ou mandat administratif (service fait) uniquement pour les collectivités publiques
- Facture à déposer sur chorus pro ? OUI NON Si oui merci de préciser ci-dessous

SIRET : CODE SE (Service executant) : N° engagement :

Renvoyez ce bulletin intégralement rempli (à défaut l'inscription ne pourra être prise en compte) par mail à : **assises@lejas.com**

Ou par courrier à :
L'Action Sociale
11 bis rue de la Planche
75007 Paris

IMPORTANT : Nous attirons votre attention sur les difficultés que nous rencontrons pour récupérer les bons de commande des administrations qui nous parviennent souvent plusieurs semaines après le service fait, et après de trop nombreuses relances de notre équipe. Nous vous remercions par avance d'être plus attentifs à ce point ou de le faire remonter aux services concernés.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET RIB

L'organisateur des Assises est la SARL L'Action Sociale.

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris.

Capital social : 91 469,41 euros

Numéro Siret : 420 743 346 000 25 RCS Paris

Code APE : 5 814 Z

N° TVA intracommunautaire : FR 90 420 743 346

Numéro d'agrément formation : 11753620475

Certificat Qualiopi : B02607 du 29/11/21

L'Action Sociale est un organisme de formation certifié Qualiopi et référencé Datadock



L'Action Sociale est certifiée Qualiopi pour ses activités de formation

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D Datadock

ADRESSE POSTALE POUR VOS ENVOIS :

L'ACTION SOCIALE

Service inscriptions / comptabilité

11 bis rue de la Planche, 75007 Paris

Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de **L'Action Sociale**

Relevé d'Identité Bancaire de L'Action Sociale et Iban :

	Relevé d'Identité Bancaire / IBAN			
L ACTION SOCIALE				
13 BOULEVARD SAINT MICHEL 75005 PARIS				
IBAN ⁽¹⁾ :	FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348			
BIC ⁽²⁾ :	BNPA FR PP XXX			
RIB ⁽³⁾ :	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB
	30004	02790	00010099563	48
	Agence de domiciliation BNPPARB PARIS ST ANDRE (01841)			
<small>(1) International Bank Account Number</small>		<small>(2) Bank Identifier Code</small>		<small>(3) Relevé d'Identité Bancaire</small>

Renseignements : 01 53 10 24 10

Mail : assises@lejas.com

www.assisesprotectionenfance.fr

LE FIL ROUGE DES XVI^{ÈMES} ASSISES

Si la référence aux "1000 jours" dans le titre des Assises peut faire écho à la démarche de prévention universelle récemment mise en œuvre par le gouvernement, les Assises de la protection de l'enfance n'en sont pas issues. Elles porteront beaucoup plus spécifiquement sur les réponses à apporter aux tout-petits dans un contexte de protection de l'enfance, en amont de toutes mesures et au cours des mesures d'assistance éducative et de protection proprement dite dans les situations de danger ou de risque de danger. Les séances plénières et ateliers porteront : sur une meilleure connaissance des besoins des tout-petits et l'adaptation des interventions et mesures à leurs spécificités ; sur les modalités d'un soutien à la parentalité renforcé en amont et durant d'éventuelles mesures de protection, et sur la nécessité

d'un travail revisité avec les parents mais aussi leur entourage ; sur les fondements et contours d'une réflexion plus précoce et plus approfondie sur le projet de vie de l'enfant ; sur les modalités d'un délaissement parental reconnu plus précocément avec des réponses plus satisfaisantes pour la trajectoire et le devenir des enfants accompagnés. Comme chaque année, les échanges laisseront une grande place à la parole des anciens mineurs confiés en protection de l'enfance. Cette édition souhaite aussi initier une collaboration nouvelle avec les parents concernés par les questions traitées afin qu'ils puissent livrer leur point de vue et échanger avec les professionnels présents. Un atelier sera ainsi spécifiquement consacré à ce dialogue à construire, si délicat mais si nécessaire.

Public concerné : Tous les acteurs en protection de l'enfance accompagnant les tout-petits mais aussi les plus grands puisque la question du projet de vie des enfants entrés tôt dans le dispositif sera un des axes forts de ces Assises, **les acteurs de la Justice** à l'origine des mesures ou dans la mise en œuvre des mesures et **tous les acteurs de la prévention et du soutien à la parentalité**. Soit tout à la fois : ASE, PMI, service social, services de soutien aux familles, à la périnatalité, CAF, UAPED, pouponnières, placement familial, foyers, mecs, villages d'enfants, centres parentaux, services d'accompagnement en milieu ouvert, d'aide à domicile, parrainage, Campsp, Cmpp, hôpitaux, services de santé divers...

ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE

(ÉDITION - FORMATION - ÉVÉNEMENTS)



EN COLLABORATION AVEC



ET LES MEMBRES
DU COMITÉ DE PILOTAGE DES ASSISES



AVEC LE SOUTIEN DE



8h30

DÉBUT DE L'ACCUEIL - CAFÉ

10h00

MOTS DE BIENVENUE - PRESENTATION DU PROGRAMME

Karine Senghor, directrice de L'Action Sociale, organisatrice de l'événement, **Didier Lesueur**, délégué général de l'Odas, **Christophe Robert**, rédacteur en chef du Journal des Acteurs Sociaux.

OUVERTURE : **Boris Cyrulnik**, éthologue, neuropsychiatre ⁽¹⁾.

SÉQUENCE 1

CE QUE L'ON SAIT
SUR LES 1000 PREMIERS JOURS ET SUR L'ÉTAT DE NOS REPONSES

10h30

CE QUI SE JOUE ET SE NOUE DANS LES 1000 PREMIERS JOURS
DE LA VIE D'UN ENFANT

■ **Ce que montrent les neurosciences concernant l'impact des 1000 premiers jours sur le développement physique, psychique, social de l'enfant.**

▶ **Pr Laurent Storme**, pédiatre au CHU de Lille, coordinateur du projet fédératif hospitalo-universitaire "1000 jours pour la santé".

■ **Souffrance psychique des parents et dysfonctionnements interactifs : comprendre les enjeux développementaux.**

▶ **Dr Lauriane Vulliez**, pédopsychiatre au CHU de Besançon, professeure des universités (Université de Franche-Comté).

■ **Les besoins et temporalités spécifiques des tout-petits en matière d'attachement et les enseignements à en tirer pour les pratiques.**

▶ **George M. Tarabulsky**, professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université de Laval au Québec et directeur scientifique du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles.

■ **Les effets des mesures de protection des tout-petits sur leur parcours et leur devenir.**

▶ **Dr Daniel Rousseau**, pédopsychiatre du Foyer Départemental de l'Enfance de Maine-et-Loire, à l'origine notamment de la recherche "Saint-Ex" (129 bébés placés suivis 29 ans), coordonnateur du programme Pegase.

Mise en perspective par nos grands témoins experts :

Philippe Fabry, chercheur, docteur en sciences de l'éducation, formateur, auteur du livre "De l'enfant placé à l'enfant confié" (éditions L'Harmattan 2021), et de "Prévenir le délaissement parental en protection de l'enfance". Et le **Dr Anne Raynaud**, psychiatre adultes-enfants spécialiste de la théorie de l'attachement, fondatrice des instituts de la parentalité.



Sous l'oeil averti
du dessinateur
PAVO

(1) Ouverture de M. Cyrulnik en vidéo en raison d'une contrainte d'agenda.
Les intervenants ont tous confirmé leur présence.

11h50

DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE PLUS EN PLUS INQUIÉTANTS, DES RÉPONSES TOUJOURS INSUFFISANTES

- *Les éléments inquiétants du contexte sur les publics concernés et l'état des réponses sur le terrain*
- ▶ Synthèse des principaux rapports et études récents sur les publics concernés et les réponses apportées, proposée par l'Odas.

12h10

QUESTIONS DU PUBLIC AUX INTERVENANTS

- *Temps de questions (écrites) du public en présentiel et en distanciel aux intervenants présents. (Voir fonctionnalités de la plateforme digitale page 11).*

13h00

14h30

PAUSE DÉJEUNER

- *Visite du Off des Assises pour les participants physiquement présents et visite des espaces de partage, visionnage des événements en live par les participants à distance. (Voir aussi page 10).*

SÉQUENCE 2

CE QUE NOUS DISENT LES PRINCIPAUX CONCERNÉS

Protection des tout-petits, accompagnement des parents, accompagnements des enfants.

14h30

- *Le point de vue de parents concernés par le dispositif de protection de l'enfance*
 - ▶ **Parents participant à la recherche "Construire ensemble la politique parisienne de protection de l'enfance" (Copa75) coordonnée par Hélène Join-Lambert, chercheuse à l'Université de Paris-Nanterre.**
- *Le point de vue d'anciens mineurs ayant connu un parcours en protection de l'enfance*
 - ▶ **Christian Haag, auteur de "Le murmure des démons", dans lequel il explique ce qu'est l'abandonnisme, et les conséquences dans son parcours de cette terreur de l'abandon et d'un délaissement reconnu très tardivement.**
 - ▶ **Soazig, entrepreneure à l'origine d'une chocolaterie, mère de trois enfants, ayant connu un parcours à l'Aide sociale à l'enfance et à la Protection Judiciaire de la Jeunesse souhaitant partager son expérience.**

Mise en perspective par nos grands témoins experts : Philippe Fabry et le Dr Anne Raynaud.



SÉQUENCE 3

16h00

CEUX QUI PEUVENT NOUS INSPIRER À L'INTERNATIONAL

■ **L'engagement citoyen au service de la prévention précoce : ça roule en Belgique !**

► **Présentation du petit vélo jaune** : Association d'accompagnement de parents qui viennent d'avoir un enfant et qui se sentent seuls par des parents bénévoles qui ont connu aussi des difficultés. Le but est de créer un lien aidant et durable entre les familles. L'association travaille avec les hôpitaux, qui font la promotion de ce service auprès des jeunes parents.

■ **Mieux appréhender les négligences pour mieux évaluer les situations**

► **Carl Lacharité**, professeur titulaire au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Chercheur au CEIDEF – Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, GRIN – Groupe de recherche et d'intervention auprès des enfants vulnérables et négligés, IUJD – Institut universitaire Jeunes en difficulté, pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes.

■ **Penser le projet de vie de l'enfant avec quelles approches et quels outils ?**

► **Geneviève Pagé**, professeure agrégée et chercheure à l'Université du Québec en Outaouais, directrice scientifique de l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse.

■ **Concilier placement et coopération solide avec les parents : une équation belge qui porte ses fruits**

► **L'exemple de la pouponnière (Saspe) de l'association "Notre abri" à Bruxelles** : une pouponnière qui n'est pas un "lieu d'attente" mais un lieu impliqué sur la construction du projet de vie de l'enfant et la mobilisation des parents dans la construction des perspectives et mesures souhaitables pour répondre aux besoins de l'enfant.

► **Claire Meyer**, directrice pédagogique du Service résidentiel d'urgence et **Estelle Sohier**, directrice pédagogique du Saspe.

17h00

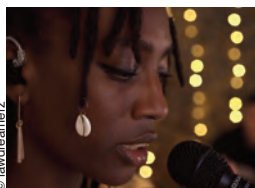
QUESTIONS DU PUBLIC AUX INTERVENANTS

■ **Temps de questions (écrites) du public en présentiel et en distanciel aux intervenants présents.** (Voir fonctionnalités de la plateforme digitale page 11).

17h50

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE PAR UN TEMPS MUSICAL

En collaboration avec les associations Repairs !



© ILLUSTRATION

► Avec **Shadéblauck**, artiste compositrice et interprète.

Par ses paroles poétiques et introspectives, Shadéblauck nous pousse à lâcher prise. À mi-chemin entre le hip-hop et le soul-rap, elle touche l'âme de ses auditeurs en racontant son vécu en toute sincérité.

En pages suivantes la deuxième journée avec les ateliers et la dernière séance plénière ►►►

09h00

LES PRATIQUES ET QUESTIONNEMENTS À PARTAGER POUR MIEUX REpondre AUX BESOINS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DES JEUNES ENFANTS

5 ATELIERS AU CHOIX (VOIR DETAIL pages 8 et s.)

ATELIER 1

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ PRÉCOCE
Comment investir utilement ?

ATELIER 2

SOUTIEN À DOMICILE
Comment lui donner tout son sens et son efficience ?

ATELIER 3

PLACEMENT DES BÉBÉS
Innover dans quelles directions ? Pour répondre à quels besoins ?

ATELIER 4

DÉLAISSEMENT DES TOUTS-PETITS : quel soutien pour quel projet de vie ?

ATELIER 5

PARENTS ET AIDE SOCIALE À L'ENFANCE :
comment sortir des incompréhensions ?

12h30

14h30

PAUSE DÉJEUNER

■ Visite du Off des Assises pour les participants physiquement présents et visite des espaces de partage, visionnage des événements *en live* par les participants à distance. Voir page 10.



SÉANCE PLÉNIÈRE

VENDREDI
30 JUIN 2023 APRÈS-MIDI

SÉQUENCE 5

14h30

1000 RAISONS DE NE PAS BAISSER LES BRAS

■ **Le ressenti des grands témoins d'ateliers (binôme ancien mineur confié ou parent et professionnel étranger) sur les contributions et débats dans chaque atelier à partir de 5 questions.**



- ▶ **Quels moments au cours de l'atelier les ont marqués le plus positivement et le plus négativement ?**
- ▶ **Quelles préoccupations du public les ont le plus interpellés ?**
- ▶ **Dans quelles dispositions ou quel état d'esprit leur a semblé l'auditoire ?**
- ▶ **En quoi ces constats ont-ils pu nourrir leur propre réflexion et leur regard sur notre système ?**
- ▶ **Qu'aimeraient-ils voir naître de leur atelier et plus largement des Assises ?**

■ **Le tour des ateliers en dessins par le dessinateur Pavo.**

15h30

■ **Clôture : Charlotte Caubel, secrétaire d'Etat auprès de la première ministre chargée de l'enfance.**

▶ **Réactions aux constats des grands témoins, suivies d'un état des lieux d'avancement de la démarche des 1000 premiers jours et d'une présentation de sa feuille de route pour la protection de l'enfance.**



© L'Action Sociale

15h50

■ **Final : "Nos jeunes ont du talent" : présentation de jeunes artistes talentueux, ayant connu un parcours en protection de l'enfance, qui ont pu poursuivre leurs rêves.**

▶ **Sami Nouri**, créateur de haute-couture, auteur de "La machine à coudre : de l'Afghanistan en guerre aux défilés de haute couture".

▶ **Shadéblauck**, artiste compositrice-interprète (voir aussi page 5).

▶ **Tom alias Skagen**, musicien, trompettiste et rappeur, bénévole à l'Adepape 13.



© Robert Laffont



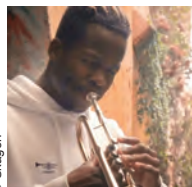
© Skagen



© l'art d'aimer

16h45

■ FIN DES ASSISES EN IMAGES ET MUSIQUE



© Skagen

Avec Skagen, musicien, en collaboration avec l'Adepape 13 ! et "Musique pour tous" dispositif mis en place par l'association "Saisis ton kairo" et la Philharmonie Provence Méditerranée (avec le soutien de la Préfecture et du département des Bouches-du-Rhône).

En pages suivantes le détail des ateliers, le Off des Assises, les modalités d'inscription ▶▶▶

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ PRÉCOCE : comment investir utilement ?

Personne n'en doute : mieux vaut prévenir que guérir. Et le plus tôt possible comme le démontrent les neurosciences concernant le développement des bébés. C'est aussi ce à quoi invitent les chiffres de James Heckman, Prix Nobel d'économie américain, qui montrent qu'1 dollar investi en faveur de la petite enfance permettrait d'en économiser 7, dix ou vingt ans plus tard dans les prestations sociales et la lutte contre l'échec scolaire. La démarche engagée par le gouvernement autour des 1000 premiers jours entend y contribuer, mais pour véritablement changer la donne, les différents acteurs nationaux et locaux doivent accepter d'investir davantage dans les démarches de prévention précoce malgré les freins, et notamment celui de la difficile évaluation immédiate de leur impact.

ANIMATION : Marie-Agnès Féret, chargée d'études protection de l'enfance à l'Odas.

GRAND TÉMOINS :

► **Carl Lacharité**, professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Chercheur au Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille. Inventeur du concept de Maison de la Famille.

► **Laetitia Sauvage**, co-présidente de l'Adepape de la Réunion, chargée de mission à l'Observatoire de la parentalité de la Réunion.

CONTRIBUTIONS POUR NOURRIR L'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

❶ **L'entretien prénatal précoce (EPP) :** ou comment soutenir la parentalité dès l'anténatal (intérêt du travail de réseau, coordination des équipes medico-psycho-sociales, leviers et freins identifiés...).

► **Martine Blasquiz**, sage-femme, Conseillère Conjugale et Familiale, Coordinatrice Service PMI-Promotion Santé Adolescents Adultes de la Gironde.

► **Karine Le Bourgeois-Dehail**, pédiatre, Institut de la Parentalité.

❷ **La Maison des 1000 jours d'Arras, mise en place par l'association "Ensemble pour l'éducation de la petite enfance" (Epepe) :** Un premier modèle qui organise, à des fins de prévention précoce et en s'appuyant fortement sur la pair-aidance, des ateliers parents-bébés sur des sujets variés: sommeil, motricité, développement cérébral des tout-petits permettant de répondre aux questionnements des parents et de renforcer le lien de confiance bébé-parent(s).

► **Nathalie Casso-Vicari**, fondatrice de l'association "Ensemble pour l'éducation de la petite enfance" (Epepe).

❸ **En Savoie, l'ADMR porte le dispositif Parent'aise, en partenariat avec le département, dans le cadre du plan de pauvreté : une intervention renforcée sur des situations 0-6 ans repérées par la PMI.** Une équipe pluridisciplinaire s'est créée : PMI, EJE, psychologue du département et TISF ADMR. Une fois la situation repérée, les TISF interviennent à J+2 à domicile et jusqu'à 8h par semaine. Un dispositif particulièrement adapté aux territoires de montagne où l'accès aux services sociaux est moins aisé qu'en ville.

► **Lysiane Urban**, responsable enfance et parentalité de l'ADMR Savoie.

❹ **En Lorraine un dispositif de prévention primaire en périnatalité (PERL) est proposé aux familles, en population générale, non ciblées par des critères de vulnérabilité.** Il consiste en un accompagnement des familles à leur domicile, de la naissance aux 4 ans des enfants, par les services de PMI. Ce dispositif a pour objectif de soutenir la parentalité, d'accompagner le développement de l'enfant et favoriser les interactions parents/enfants de qualité.

► **Sophie Buchheit**, psychologue clinicienne, docteure en psychologie. CMP enfant et adolescents (CPN de Laxou), chercheuse associée laboratoire INTERPSY, Université de Lorraine. ► **Charlotte Decroix**, Centre de recherche Bordeaux Population Health, Inserm - Université de Bordeaux.

SOUTIEN À DOMICILE : comment lui donner tout son sens et toute son efficacité ?

Chacun le sait de nombreuses mesures de placement pourraient être évitées si le soutien à domicile des familles accompagnées dans le cadre de l'ASE était plus intensif et plus précoce. L'importance d'une intervention renforcée et rapide est particulièrement vraie dans les situations où les enfants concernés sont des bébés dont la réponse au besoin de sécurité est primordiale pour leur développement, dès la grossesse et durant ses trois premières années d'existence. Comment intervenir plus efficacement avec quelles approches ? Quels nouveaux outils explorer pour mieux évaluer les capacités et les compétences parentales et mieux adapter les interventions et mesures ?

ANIMATION : Catherine Claveau-Milanetto, formatrice, spécialiste de la protection de l'enfance et de l'évaluation dans le secteur médico-social.

GRANDS TÉMOINS :

► **George Tarabulsky**, professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université de Laval au Québec et directeur scientifique du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJEF).

► **Michel Mery**, personne concernée, Repairs! 44.

► **Kamila Boudhouiou**, personne concernée, Fnadepape.

CONTRIBUTIONS POUR NOURRIR L'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

❶ **La stratégie de rétroaction vidéo avec les parents utilisée au Québec.** Avec cette technique, les intervenants vont étudier les qualités d'interactions entre les parents et leurs enfants, mesurer le niveau de sécurité d'attachement et adapter leurs interventions.

► **George Tarabulsky**, professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université de Laval au Québec et directeur scientifique du CRUJEF.

❷ **Le programme de Renforcement des familles (PRF) au service des tout-petits :** dans un objectif de protection des enfants, de prévention des risques de déstructuration familiale et de promotion des liens d'attachement sécurisants, l'association SOS Villages d'Enfants propose, grâce à son Programme de Renforcement des Familles (PRF), un soutien à la parentalité avec une double approche prévention / protection visant l'autonomisation progressive de la famille dans l'éducation des enfants. Exemple dans le Nord.

► **Charlotte Dupuis et Marinette Lefranc**, respectivement éducatrice de jeunes enfants et psychologue chez SOS Villages d'Enfants.

❸ **Le dispositif de soutien des mères incarcérées avec leur bébé à la Maison d'arrêt des femmes des Baumettes.** La prison : un lieu de vie pas comme les autres pour des mères et leur bébé auprès desquels interviennent des TISF pour les aider dans leur rôle de mère, leur proposer des activités d'éveil et culturelles, et faire le lien avec la crèche à l'extérieur.

► **Anne Charpiot**, technicienne en intervention sociale et familiale (TISF)

► **Christine Faure**, directrice générale de l'association AMFD 13 (réseau FNAAFP/CSF).

► **Steve Thoraud**, directeur Musique et Santé

PLACEMENT DES BÉBÉS : innover dans quelles directions, pour quels besoins ?

Même si le terme placement désigne la mesure, les premiers concernés espèrent, à raison, qu'on ne parle bientôt plus du tout d'enfants placés mais d'enfants confiés. Il reste encore du chemin pour que cette évolution indispensable de langage se traduise parfaitement dans la réalité de la mesure. Dans quelles directions innover pour que la mesure de placement quand elle doit être prise réponde au mieux aux besoins du tout-petit et s'inscrive dans une construction davantage pensée de son projet de vie ?

ANIMATION : Magali Fougère-Ricaud, magistrate, chargée de mission à l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE).

GRANDS TÉMOINS :

- ▶ **Coralie Bondu**, personne concernée, Repairs!35.
- ▶ **Leila Ghomrani**, personne concernée, Fnadepape.
- ▶ **Estelle Sohier**, directrice pédagogique de la pouponnière Notre abri (Saspe) à Bruxelles.

CONTRIBUTIONS POUR NOURRIR L'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

❶ **La Pouponnière Notre abri à Bruxelles.** Une organisation très soucieuse de la continuité de la présence des adultes auprès de l'enfant et un travail intensif avec eux dans la construction des perspectives et mesures souhaitables pour répondre aux besoins de l'enfant.

▶ **Estelle Sohier**, directrice pédagogique de la pouponnière Notre abri (Saspe) à Bruxelles.

❷ **Quel accompagnement des assistants familiaux accueillant des tout-petits ?** La démarche mise en place en Gironde pour permettre aux accueillants familiaux d'être mieux préparés et accompagnés face aux besoins spécifiques des bébés.

❸ L'expérimentation Santé protégée : de nouvelles perspectives.

Coordonner le parcours de santé des mineurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance dès leur plus jeune âge, améliorer leur santé globale en facilitant leur accès aux soins, leur suivi et sa coordination, structurer le suivi médical régulier autour d'un bilan de santé, de son actualisation annuelle et du suivi des préconisations... Intérêt de la démarche et freins à lever.

▶ **Dr Gaelle Pendezeec**, médecin référent Protection de l'enfance au Département de Loire-atlantique.

▶ **Dr Nathalie Vabres**, pédiatre coordonnateur de l'Unité d'Accueil des Enfants en Danger du CHU de Nantes.

EN VIDEO : Présentation du programme Pegase par son équipe :

Programme 2019-2024 avec 2500 enfants placés suivis de 0 à 7 ans. proposant un suivi standardisé et des soins psychiques précoces qui visent à prévenir les séquelles à long terme des maltraitances infantiles chez les très jeunes enfants protégés. Premiers retours des effets de Pegase sur l'évolution des enfants placés et la dynamique des équipes.

DÉLAISSEMENT DES TOUT-PETITS : quel soutien pour quel projet de vie ?

Malgré des évolutions législatives et jurisprudentielles importantes, il y a encore beaucoup trop de situations de délaissement parental non reconnues ou reconnues trop tardivement du fait souvent de leur complexité (parents en situation de handicap psychique par exemple), mais aussi du fait de la persistance dans nos approches d'une conception patrimoniale de la famille et d'une idéologie du retour assez ancrée dans les pratiques qui ne facilitent pas toujours les prises de décisions sur le statut de l'enfant. Comment mieux utiliser les textes juridiques, les nouveaux outils et dispositifs comme les Cessac, ou encore la participation des premiers concernés pour mieux garantir aux enfants délaissés un projet de vie adapté à leurs besoins, structurant et synonyme d'un avenir plus apaisé.

ANIMATION : Philippe Fabry, formateur, chercheur, docteur en sciences de l'éducation, auteur du livre "Prévenir le délaissement parental en protection de l'enfance".

GRANDS TÉMOINS :

- ▶ **Christian Haag**, auteur de "Le murmure des démons", ancien mineur confié en protection de l'enfance.
- ▶ **Geneviève Pagé**, professeure agrégée et chercheuse à l'Université du Québec en Outaouais, directrice scientifique de l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse.
- ▶ **Sébastien**, personne concernée, Repairs! 94.

CONTRIBUTIONS POUR NOURRIR L'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

❶ **Contribution introductive : Les conséquences désastreuses des situations de délaissement parental reconnues tardivement.**

▶ **Christian Haag**, auteur de "Le murmure des démons", ancien mineur confié en protection de l'enfance.

❷ **"Quels leviers juridiques et pratiques pour sortir de l'impasse: "De toute façon il y a des parents, donc il n'y a pas délaissement, donc on ne peut rien faire" ?**

▶ **Bérangère Novel**, responsable enfance adoption au département de l'Ain.

❸ **La Cessac : de nouvelles perspectives pour de nombreux enfants confiés : à quelles conditions ? Exemple de Paris.**

▶ **Solenne Donal**, juge des enfants membre de la Cessac.

▶ **Nathalie Lafargue**, cheffe du Bureau des Droits de l'Enfant de Paris.

❹ **Regards outremer : comment appréhende-t-on la question du délaissement parental dans la collectivité territoriale de Guyane ? Quels enseignements* ?**

* Sous réserve

PARENTS ET AIDE SOCIALE À L'ENFANCE : comment sortir des incompréhensions ?

Comment mieux reconnaître la place des parents, qu'ils soient mieux entendus, davantage respectés dans leurs droits au moment où leur lien avec l'enfant est essentiel ? Comment instaurer un dialogue constructif, quand c'est possible, dans l'intérêt de l'enfant ? Quels freins lever ? Quelles représentations réciproques questionner ? Quelles postures revisiter ? Sans nier la complexité des enjeux à l'oeuvre, cet atelier entend, par la présence de plusieurs parents invités à échanger avec les professionnels présents, contribuer à la construction d'un dialogue nouveau plus constructif dans le respect de chacune de leur place, au bénéfice des enfants concernés.

ANIMATION : Laurent Sochard, psychosociologue praticien-chercheur, spécialisé sur les approches participatives en protection de l'enfance. Il accompagne les départements et le secteur associatif lors de projets participatifs en travaillant à partir de la parole des personnes concernées.

FOCUS SUR :

① Les constats et recommandations de la recherche-action "Construire ensemble la politique parisienne de protection de l'enfance" (Copa75) menée avec un groupe de parents et coordonnée par Hélène Join-Lambert, chercheuse à l'Université de Paris-Nanterre.

► Avec la participation de plusieurs parents impliqués dans la recherche-action.

② Présentation de la démarche de l'Uriopps Hauts-de-France autour du recueil de la parole de l'enfant et des parents en protection de l'enfance. Des ateliers créatifs autour du jeu, du culinaire ont été mis en place avec des parents accompagnés en milieu ouvert ou dans le cadre du placement de leur enfant pour bousculer les représentations, les postures et réinstaurer un dialogue et le pouvoir d'agir de tous.

► Sandrine Dautigny, ancienne responsable du secteur Enfance Jeunesse Famille de l'Uriopps Hauts-de-France, désormais conseillère Sociale - Coordinatrice Comité Local du Travail Social et du Développement Social auprès d'Anne Devreese au Département du Nord.

📺 EN VIDEO : La prise en compte de la conjugalité dans le travail avec les parents. L'exemple du travail de professionnels avec des couples de parents ou de futurs parents hébergés dans un centre parental "Aire de famille".

PRESENTATIONS SUIVIES D'UN DIALOGUE ENTRE PARENTS, AUTRES CONTRIBUTEURS DE L'ATELIER ET PROFESSIONNELS DANS LE PUBLIC.

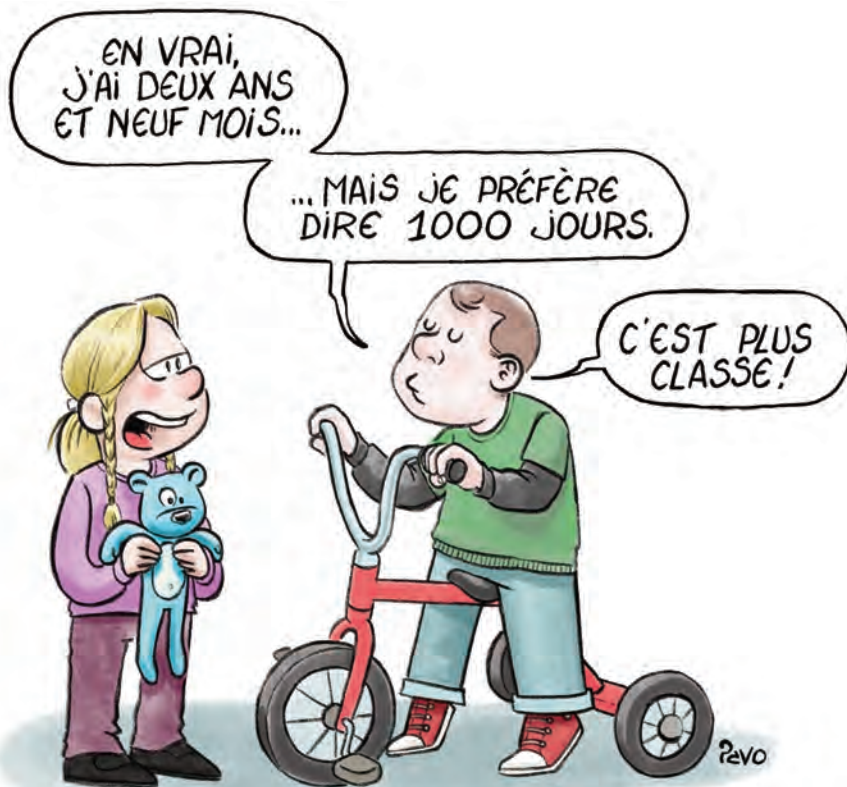
AUTRES CONTRIBUTEURS AU FIL ROUGE

► Joana Manciaux, personne concernée, Repairs !.

► Claire Meyer, directrice pédagogique du Service résidentiel d'urgence, association Notre abri (Belgique).

► Anne Raynaud, psychiatre adultes-enfants spécialiste de la théorie de l'attachement, co-auteur d'un rapport interministériel sur le socle commun de compétences en matière de soutien à la parentalité.

► Cyrille Rossant, président d'Adikia, association rassemblant des parents d'enfants diagnostiqués victimes du Syndrome du Bébé Secoué.



Le Off des Assises

VILLAGE DES EXPOSANTS, EXPOS, DÉDICACES ... LE OFF C'EST ENCORE PLUS DE DÉCOUVERTE, DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ.

C'est quoi ?

Durant les temps de pause méridienne ou après les séances de travail, le public, qu'il soit en présentiel ou en distanciel, est invité à profiter du Off des Assises, avec :

LE VILLAGE DES EXPOSANTS : stands physiques et virtuels des partenaires

DES EXPOSITIONS ARTISTIQUES RÉALISÉES PAR DES JEUNES OU DES ENFANTS proposées par l'association Inalta, la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, le Département du Lot...

UN ESPACE CAUSERIE AVEC LES INTERVENANTS où les participants peuvent venir échanger de manière informelle avec les intervenants (uniquement pour le public en présentiel)

UN ESPACE "NOS PROS ONT DES IDÉES" où des professionnels inventifs présenteront leurs réalisations d'outils aidants pour leur pratique au quotidien auprès des enfants et de leurs familles.

UN ESPACE DE RENCONTRE AVEC LE DESSINATEUR PAVO, auteur de la BD "La vie rêvée de Tara Kabé, qui dédicacera ses bandes-dessinées

UN ESPACE LIBRAIRIE présentant des ouvrages en lien avec les Assises

UNE SÉANCE DÉDICACE EXCEPTIONNELLE AVEC SAMI NOURI DE SON LIVRE "La machine à coudre" retraçant son périple de l'Afghanistan en guerre aux défilés de haute couture, en passant par l'ASE.

DES LIVES SUR LA CHAÎNE AZEUX, chaîne Youtube (pour le public à distance) avec des intervenants en collaboration avec les jeunes élèves de l'ENA ! : l'Ecole numérique des Apprentissages (partenaire de la DPJJ notamment).

LES PARTENAIRES DU VILLAGE DES EXPOSANTS

Dans le Village des exposants, sur place et dans la plateforme digitale des Assises, vous retrouverez les espaces de : L'Action Sociale, organisateur, AGM, Cithéa, le Défenseur des droits, l'ENPJJ, l'Ecole de la Protection de l'Enfance, EIG, France Enfance Protégée, la FNAAFP, la Fédération nationale des ADEPAPE, l'Institut de la parentalité, les associations Repairs!, SOS Villages d'Enfants, l'association Speak.

